Annecy (74) : un cortège traverse une zone interdite, l’organisateur présumé interpellé avec un couteau

17/11/2026 à 11h57



Un homme présenté par les policiers comme l’organisateur de fait d’un cortège non déclaré à Annecy (Haute-Savoie) a été interpellé samedi 14 novembre 2026 alors qu’il portait un couteau. Il a été convoqué ce mardi 17 novembre au tribunal judiciaire d’Annecy pour une composition pénale.

Selon un communiqué de la Direction interdépartementale de la Police nationale de Haute-Savoie, un rassemblement statique avait bien été déclaré devant la gare. Celui-ci n’avait occasionné aucune difficulté particulière. Vers 15 heures, en revanche, un cortège s’est constitué et a circulé dans plusieurs rues de l’hypercentre, malgré un arrêté préfectoral interdisant les manifestations dans ce périmètre.

La police a dû mettre en place plusieurs déviations de circulation. À l’issue de la manifestation, elle a interpellé un homme soupçonné d’avoir organisé le défilé, et découvert un couteau en sa possession. Il a été placé en garde à vue puis

convoqué au tribunal dans le cadre d’une composition pénale. L’issue de cette procédure n’est pas encore connue.

La préfecture a maintenu des restrictions dans une partie du centre-ville pour la mobilisation du mardi 17 novembre, en interdisant notamment certains rassemblements et le port d’armes sans motif légitime.

Sources : ODS Radio, 17 novembre 2026 (communiqué de la police du 16 novembre) ; ODS Radio, 17 novembre 2026.

Photo à la une : ODS Radio, photographie de policiers dans le centre d’Annecy, publiée le 17 novembre 2026, illustration. Elle ne représente pas l’interpellation décrite.